SERVICE INDIVIDUEL

NOTRE ENGAGEMENT ENVERS VOUS

CE QUE NOUS SOMMES

Le Comité logement Ahuntsic-Cartierville est un organisme sans but lucratif qui s'est donné comme mission de défendre les droits des locataires.



Le **Service individuel** ne constitue qu'une partie des nombreuses activités du CLAC dans la lutte pour que les locataires aient droit à un logement sain, adéquat et abordable. En effet, si nous voulons que les droits des locataires avancent, il faut également faire des actions collectives, par exemple : mobilisation citoyenne, manifestations, etc.

CE QUE NOUS NE SOMMES PAS

- Les intervenants du CLAC ne sont pas des avocats : ils donnent de l'information et non pas desconseils ou des avis juridiques.
- Le CLAC n'est pas une succursale du Tribunal administratif du logement (TAL) anciennement Régie du logement.

NOTRE ENGAGEMENT

- Le CLAC s'engage à vous accompagner dans vos démarches et à vous apporter le soutien nécessaire pour défendre vos droits.
- Toutes nos activités sont gratuites et confidentielles
- Dans la mesure du possible, le CLAC s'engage à retourner les appels dans les 48 heures ouvrés. (Les heures normales du CLAC sont du lundi au jeudi. Un appel laissé le jeudi pourrait n'être retourné que le mardi suivant à moins que le lundi soit férié ce qui porterait les 48 h au mercredi suivant).

Nos LIMITES

- Le CLAC se réserve le droit de mettre fin à une intervention lorsque :
 - le locataire est accompagné par un avocat. Nous croyons qu'il y a un avantage pour les locataires d'être accompagné d'un avocat et ceci évite les conflits de stratégies;
 - le dossier ne relève pas de nos compétences;
 - le locataire abuse (sur-sollicitation harcèlement, etc.);
 - le lien de confiance est brisé;
 - le locataire rejette toutes les solutions qu'on lui propose;
 - le locataire ne s'est pas présenté deux fois consécutives à son rendez-vous sans avertissement;
 - le locataire veut qu'on remette notre intégrité en question.
- Le CLAC se réserve le droit de référer à la ressource qui semble la plus appropriée.
- Nous ne faisons pas de recherche de logement.
- La priorité est donnée aux locataires d'Ahuntsic et de Cartierville : Nous nous réservons le droit de référer les locataires d'un autre arrondissement au comité logement approprié.

RESPONSABILITÉS DU LOCATAIRE

Les locataires sont les premières personnes responsables de leur dossier: Les locataires ont la responsabilité de conserver tous leurs documents.

Préparation d'une audience au Tribunal administratif du logement (TAL)

«Les locataires qui ont une audience au TAL et qui désirent une assistance la plus adéquate possible pour préparer leur dossier, doivent nous contacter le plus tôt possible avant l'audience (évitez la dernière minute).

Le CLAC donne la priorité aux locataires dont il suit le dossier depuis le début.



AUCUN MANQUE DE RESPECT NE SERA TOLÉRÉ. UN MANQUE DE RESPECT ENTRAINERA IMMÉDIATEMENT LA FIN DE L'INTERVENTION!